

## CONSEIL MUNICIPAL du 14 Avril 2017 à 20h00

Membres excusés : CUROT Laurent, JUILLARD Romain, DARNAND Cathy

Ordre du jour :

- **Budget :**

**COMPTES ADMINISTRATIFS :**

Les membres approuvent les comptes administratifs de l'exercice 2016 comme suit :

- Budget principal : Excédent de 195070.02€ en fonctionnement et un déficit d'investissement de 68126.02€ avec reste à réaliser.
- Budget assainissement : Excédent de 12172.59 € en fonctionnement et un excédent de 2165.68€ en investissement.
- Budget Lotissement Ecotilles : Excédent de 30834.30 € en fonctionnement et déficit de 7181.91 € en investissement.
- Budget Section de communes : Excédent de 8779.22 € en fonctionnement
- Budget CCAS : Excédent de fonctionnement de 2307.67 € en fonctionnement et un excédent de 200€ en investissement.

**COMPTES DE GESTION DU RECEVEUR :**

Les membres approuvent à l'unanimité les comptes de gestion du receveur municipal.

**AFFECTATION DES RESULTATS :**

Les membres décident l'affectation des résultats comme suit :

- Budget principal : Affectation de 54635.00 € en investissement, report du solde en fonctionnement
- Budgets annexes : report en fonctionnement des excédents

**BUDGETS PRIMITIFS :**

Les membres votent à l'unanimité les budgets primitifs comme suit :

- Budget principal : voté à la somme de 589379 € en dépenses et 625041€ en recettes pour la section de fonctionnement, équilibré à la somme de 254375€ en investissement
- Budget assainissement : équilibré à la somme de 49628 € en exploitation et 36538 € en investissement
- Budget Lotissement Ecotilles : équilibré à la somme de 50100 € en fonctionnement et 7182 € en investissement
- Budget Section de communes : équilibré à la somme de 9279 € en fonctionnement
- Budget CCAS : équilibré à la somme de 2408 € en fonctionnement

- **Vote des taxes 2017**

Proposition de Mr le Maire de ne pas augmenter le taux proposé par le cabinet Stratorial. La variation des taux ne coûtera pas un centime de plus au contribuable par rapport à l'année précédente. Les membres du conseil décident d'accepter la proposition de Monsieur le Maire.

- **Subventions**

Les membres prennent connaissance et décident des subventions allouées pour 2017.

- **Attribution de compensation**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le rapport de la CLECT et l'attribution de compensation proposée.

- **PLU modification simplifiée**

Monsieur le Maire rappelle la procédure de modification du plu simplifiée en cours.  
Le conseil décide la mise à disposition du public du 30 avril au 30 mai 2017 pour ce dossier.

- **Sanitaires écoles**

Monsieur le Maire informe les membres du dépôt du dossier de permis de construire et donne lecture de la liste des entreprises consultées.

- **Achat terrain**

Depuis plusieurs mois, la commune souhaitait acquérir le terrain situé à côté du clos de l'Eglise. Les membres sont informés de l'offre de vente du propriétaire de 3.10€ le m2.  
Le conseil accepte ce tarif pour une surface totale de 2720 m2.

- **Devis réparations cloches**

Monsieur le Maire donne lecture du devis de l'entreprise BODET pour le remplacement du moteur de volée et du battant pour un montant de 1932€ H.T. Il informe également que sans ces travaux la cloche risque d'être très endommagée.  
Le conseil accepte le devis

- **Cantine scolaire**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier reçu de la cantine scolaire de Dommartin/Condal, informant que le bureau est démissionnaire en totalité en juillet 2017. L'avenir de cette association repose sur l'arrivée de nouveaux parents au bureau.

- **Indice au 1022**

Les membres sont informés que les indemnités de fonction des élus doivent être calculées en référence à l'indice terminal de la fonction publique.

- **Les comptes rendus et rapports de commissions**

▪ **Affouages**

La commission affouage s'est réunie le 09 avril pour cubage des coupes. Le conseil est informé que :

- Les lots étaient assez inégaux au niveau de la qualité du bois.
- Le prix du stère à 7€ est maintenu.
- Point au mois de septembre pour affouages 2017-2018.

- **Au cours de la séance, différents sujets sont abordés :**

- Une serrure va être posée sur la porte du local chauffage à l'église.
- Le Forum des associations se déroulera le samedi 9 septembre de 9h à 14h à la salle des fêtes.
- Les contes givrés aura lieu le vendredi 13 octobre à Dommartin.
- Les Dépôts de ferrailles sont interdits sur la commune.

Le prochain conseil municipal est fixé au jeudi 19 mai 2017 à 20h00.

